

# LETTRE du GROUPE James COMBIER de la LIBRE PENSÉE de SAUMUR

James COMBIER – 1842 – 1917 – Libre-penseur et maire de Saumur

4 Mai 2016 – N° 127

Pour nous contacter : Douspis G. 3, rue de la Motte – 49730 VARENNES sur Loire  
• 02 41 51 73 79

## SOMMAIRE :

- P 1 = - Laïcité : basilique d'Annaba – statue de Ploermel.
- P 2 - 3 = - Chrétiens et chrétiens !
- P 3 - 4 = - Langue et langue !
- P 4 = - Calendrier.

• [georges.douspis@wanadoo.fr](mailto:georges.douspis@wanadoo.fr) - [www.lalibrepensee.com](http://www.lalibrepensee.com)

## Annaba

### DÉNI DE JUSTICE ET BAFOUEMENT DE LA LOI DE 1905

#### **Petit rappel :**

Il y a quelques années, les 21 et 22 octobre 2010, le Conseil régional Rhône-Alpes sous la présidence de Jean-Jack Queyranne (PS) a approuvé la convention de financement pour la restauration de la Basilique Saint-Augustin d'Annaba en Algérie, pour un montant de 450 000 €.

Bien entendu, nos camarades « *MM. F...C..., A... D... et B...E..., et l'association de libre pensée et d'action sociale du Rhône*, ont demandé au tribunal administratif de Lyon d'annuler la délibération du conseil régional de la région Rhône-Alpes des 21 et 22 octobre 2010 approuvant la signature d'une convention entre la région Rhône-Alpes, la ville de Saint-Etienne, la wilaya d'Annaba, la commune d'Annaba et l'association diocésaine d'Algérie, ayant pour objet la restauration de la basilique Saint-Augustin d'Hippone à Annaba en Algérie et la participation des collectivités signataires à son financement. »<sup>1</sup>

Par jugement du 5 avril 2012, le Tribunal administratif de Lyon a annulé la délibération accordant cette subvention de 450 000 euros au diocèse d'Annaba, jugeant que "L'intérêt régional" invoqué pour participer financièrement à la restauration de la basilique locale Saint-Augustin d'Hippone n'était pas évident, et en tout cas insuffisant pour justifier une telle dépense.

Forte de ses soutiens politiques, la gent ensoutanée a contesté cette décision et fait appel. Mal lui en a pris car la Cour d'appel a confirmé le jugement du tribunal.

#### **Où en sommes-nous aujourd'hui ?**

Désavoué, le Conseil régional (avec l'Église derrière lui) ne s'est pas avoué vaincu pour autant et s'est adressé au Conseil d'État qui vient, dans son arrêt du 17 février 2016, contre toute attente et en violation flagrante de la loi de 1905, de lui donner satisfaction en cassant la double décision du tribunal et de la Cour d'appel.

En voici les conclusions :

(Le Conseil d'État) D E C I D E :

*Article 1er : Les arrêts du 7 mars 2013 n° 12LY01489, 12LY01491, 12LY01492 et 12LY01494 de la cour administrative de Lyon et les jugements n° 1007858, 1007886, 1007903, et 1007919 du 5 avril 2012 du tribunal administratif de Lyon sont annulés.*

*Article 2 : Les demandes présentées par M.C..., M.D..., M. E...et l'association de libre pensée et d'action sociale du Rhône devant le tribunal administratif de Lyon sont rejetées.*

*Article 3 : M.C..., M.D..., M. E...et l'association de libre pensée et d'action sociale du Rhône verseront chacun à la région Rhône-Alpes une somme de 1 000 euros au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative. Les conclusions de M. D... présentées au même titre sont rejetées.*

*Article 4 : La présente décision sera notifiée à la région Rhône-Alpes, à M. C..., M. D..., à M. E...et à l'association de libre pensée et d'action sociale du Rhône.*

*Copie en sera adressée pour information au ministre des affaires étrangères et du développement international et au ministre de l'intérieur.*<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Conseil d'État 368342, lecture du 17 février 2016, ECLI:FR:CESSR:2016:368342.20160217

<sup>2</sup> Ibid

Comme on peut le constater, non seulement le jugement du tribunal confirmé par la Cour d'appel a été cassé, mais nos camarades de la Libre pensée du Rhône sont condamnés à verser conjointement quelque 4000 € à la région pour avoir osé demander le respect de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État !

Que voilà une saine conception de la laïcité !

C'est cette même conception qui permet à Monsieur Vincent, maire PS de Saint-Étienne de déclarer : « *En l'état actuel du débat, mon état d'esprit est de respecter à la lettre la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État* », alors qu'il vient d'allouer une subvention de 45 000 € pour la rénovation de la même basilique Saint-Augustin d'Annaba, la ville algérienne jumelée avec Saint-Étienne. Et ce grand laïque d'ajouter : « *Il s'agit d'un monument historique qui n'est pas utilisé pour le culte, C'est un projet culturel. Si on veut être honnête intellectuellement, on reconnaîtra donc la légitimité de cette subvention, faite dans le cadre de relations amicales et prenant en compte notre situation financière tendue. S'il s'était agi d'un projet culturel, notre subvention aurait été impossible* ».

Ben voyons !

Il est vrai qu'une **basilique** dont le propriétaire est un **diocèse**, inaugurée en grande pompe par l'**évêque** de Constantine, Mgr Paul Desfarges, n'a rien à voir avec un bâtiment culturel !

Et cette décision va faire jurisprudence.

Qu'en sera-t-il demain en ce qui concerne le monument hideux de Ploërmel qui représente K. Wojtyla surmonté d'une croix colossale ? Il y a de quoi se faire du souci...



## CHRÉTIENS ET CHRÉTIENS

Il paraît que les mots mentent. Ainsi, l'expression « chrétiens d'orient » si banale et que chacun croit posséder dans sa petite trousse linguistique individuelle et portative, peut s'avérer correspondre à des entités qui n'ont rien à voir les unes avec les autres selon qu'il s'agit de populations issues de telle ou telle région du Moyen Orient.

Pour le Vatican, ses thuriféraires, ses séides et ses larbins, cette expression régulièrement utilisée depuis plusieurs semaines dans une campagne médiatique de grande ampleur, désigne uniquement des groupes sociaux d'Irak et de Syrie en butte aux exactions et agressions de la part de l'État islamique ou d'un dictateur local. Et de grandes et bonnes âmes bien charitables nous serinent à l'envi qu'il faut se mobiliser afin de leur venir en aide. Je ne prétends pas que ces gens ne sont pas de véritables victimes, des pauvres diables persécutés dans un conflit qui les dépasse. Non, j'entends seulement montrer que toutes les victimes ne sont pas reconnues au même degré, autrement dit que si tous les chrétiens d'orient sont égaux, certains sont plus égaux que d'autres au regard des autorités ecclésiastiques occidentales et de ceux qui font chaque jour l'opinion publique. Car il faut savoir qu'au Moyen Orient, si les chrétiens d'Irak et de Syrie représentent environ 1 500 000 individus, il est un pays où vivent et travaillent plus de 2 millions<sup>3</sup> de chrétiens dont personne ne parle et qui sont chaque jour victimes d'une exploitation féroce qui n'a rien à envier à ce que subissent leurs coreligionnaires de Syrie et d'Irak. Il s'agit de... l'Arabie saoudite ou pour être plus exact, de la péninsule arabique.

Quelques exemples :

« Pour une partie des Philippins – surtout les employées de maison victimes d'abus de la part de leur employeur –, elle [la saoudisation] a été vue comme une opportunité, celle de réussir à fuir enfin un royaume où toute sortie du territoire est conditionnée à l'obtention d'une lettre d'approbation de son employeur. - La plupart d'entre eux sont là, explique-t-elle, parce qu'ils ont fui un employeur qui refusait de les payer, qui les battait ou bien tentait d'abuser sexuellement d'elles. »<sup>4</sup>

« Ils sont près de 2 millions de Philippins en Arabie Saoudite. Comme d'autres travailleurs migrants, asiatiques ou africains, ils sont victimes de la politique dite de « saoudisation » destinée à faire baisser la proportion des travailleurs étrangers dans le royaume. »<sup>5</sup>

« Melirose Balagosa, une Philippine de 25 ans qui travaillait au Koweït depuis un an, a échappé de peu à la mort, son employeur l'ayant tout bonnement jetée du quatrième étage de son immeuble. Selon une étude terrifiante du gouvernement philippin, 70% de ses ressortissantes employées comme domestiques en Arabie Saoudite sont victimes de mauvais traitements. »<sup>6</sup>

Si, sur internet, vous cherchez : « chrétiens d'Orient » vous trouverez des dizaines de sites consacrés à l'évocation du calvaire, bien réel hélas, vécu par les minorités chrétiennes d'Irak et de Syrie, à l'instar de ceux-ci :

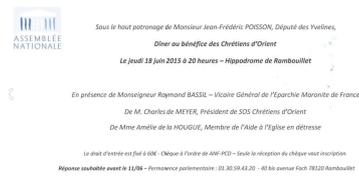
<sup>3</sup> Paris Match | le 16/10/2015 - 2,3 millions de Philippins.

<sup>4</sup> EDA - 128 rue du Bac 75007 Paris

<sup>5</sup> France inter - 19 juin 2013

<sup>6</sup> Paris Match | Publié le 16/10/2015

« L'Eglise de France se mobilise depuis plusieurs mois pour les chrétiens d'Orient. A travers ses différentes émissions, KTO fait de même... »



Mais vous ne trouverez pas un mot concernant les chrétiens philippins employés dans la péninsule arabique et quotidiennement victimes d'une hyper exploitation, d'abus et d'exactions de toutes sortes, qui vont de l'interdiction de quitter le pays, aux viols, tortures et assassinats, à des « salaires non payés, des séquestrations, et des violences physiques et sexuelles, alors que des travailleuses domestiques sont emprisonnées ou fouettées sur de fausses accusations de vol, d'adultère, ou de « sorcellerie »<sup>7</sup>.

Ainsi, selon que l'on est chrétien en Irak ou chrétien philippin en Arabie, on mérite d'être secouru par les organisations satellites de l'Église de Rome ou d'être pudiquement oublié.

Gageons que cette situation n'est pas sans lien avec le fait que cette sanglante dictature entretient depuis des décennies des relations privilégiées avec son mentor, la plus grande puissance impérialiste au monde, les Etats-Unis, depuis le pacte du Quincy en 1945 ?

Les mots mentent ! À moins que ce ne soit ceux qui les emploient !



## LANGUE et LANGUE

### CHAIR MADAME VALLO BELLEQUASSEME

Najat, vous perméter que je vous appel Najat, in ? Je suis trait comptant. Je suis d'accort à sans pour sans avec la raiforme de 'lortograf. Enfaim kelk1 qui nous a comprix. Je nan pouvez plus du prof de fransé qui nous parle toujours de Cornaye, hauteur qui est deja maure. Moi qui narive pas a terminet le dernier Musso ! Il paré que vous avez soustenu la téaurie du janre. Cé quoi sa ? Abiyer les garsons en fille ? Vous dépasser les baurnes. Mai vous avez rézon. Les maux sont trot conpliké. Tous ses axan nainportou, c'éété une turi. Depuis la maternelle, les dictez son mont cochemarre. Heureuseumand que les naute ont tété suprimais. Avent, j'avez des bultains grave. Vous avé changer toussa. An plusse, sur Kanal vous aitié vrémant jantye avaique un barebu. Par pitiez, ne fête pas come votre colaig Kristiann Tobiraz, ne kiter pas le gouvairnemans. J'éme bocou votre sous-rire. Dézormai, il est clair mes journez. J'avous, il y a des foies ou je saiche les colles. Ne le raipété pas a ma maire. Elle manpecheraie de regardez Ze Voillece. Sept un secré antre nous. Vous aite la mayeure ministre. Mairsi de nous zanlevez cé très d'union qui son tinutil. J'é une favoeur a vous deuxmandez. Mintenand je voudré fer un staje dans vos buros rue de Grrnell. Vous savet, grasse avou, je vé bientaut avoir mon back les doa dans le né. C'est mairvéyeu. Sa cera un trait bo kado pour mes 23 zan.

Je vous quiffe.

Voilà la lettre<sup>8</sup> d'une admiratrice ou d'un admirateur de la politique de ce gouvernement en matière d'instruction publique. N'est-ce pas "mairvéyeu" !

Mais il y a mieux encore. Voici un communiqué de presse, bien réel celui-ci, récemment paru dans le Courrier de l'Ouest et qui émane des autorités ecclésiastiques de la région saumuroise :

<sup>7</sup> Human Rights Watch - 08 JUIL 2008  
<sup>8</sup> Origine incertaine – Cette amusante caricature à l'humour acide circule sur internet.

► **Religion. Ouverture d'une Porte sainte temporaire le 1<sup>er</sup> mai aux Ardilliers**

À l'occasion du mois de Marie et en l'Année Sainte de la Miséricorde, la paroisse Bienheureux Charles de Foucauld propose une démarche jubilaire au sanctuaire marial de Notre-Dame-des-Ardilliers en passant une Porte sainte temporaire dimanche prochain 1<sup>er</sup> mai à 17 heures.

Le projet a été initié par les jeunes fraternités de la paroisse nées dans le sillage du synode diocésain de 2007 afin de « vivre un temps convivial entre voisins, de partage de vie locale et paroissiale, de soutien mutuel pour être de véritables cellules vivantes chrétienne et missionnaire ».

Le commencement d'une année jubilaire est toujours solennellement marqué par l'ouverture d'une Porte Sainte par le pape en la basilique Saint-Pierre à Rome. C'est en 1499 que, pour la première fois, une porte sainte a été ouverte. En ce jubilé de la Miséricorde, le

Pape François a souhaité également que, dans chaque diocèse, il y ait une porte de la Miséricorde de telle sorte que tout un chacun puisse, à travers le monde, faire une démarche jubilaire.

En quoi consiste l'année de la miséricorde ?

Le Pape François a décidé que du 8 décembre 2015 au 20 novembre 2016 les catholiques vivraient une année dite « Jubilé de la Miséricorde » afin que chacun fasse « l'expérience de l'amour de Dieu qui console, pardonne et donne l'espérance. Durant toute cette année, chacun est invité à poser un geste concret : donner à manger aux affamés, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, supporter patiemment les personnes ennuyées... » Le Pape a ajouté une intention pour le dialogue avec les autres religions.

En vérité, je vous le dis, c'est de la pure poésie en prose !

« Porte sainte temporaire — Année sainte de la Miséricorde — Démarche jubilaire au sanctuaire marial — Jeunes fraternités de la paroisse — Jubilé de la Miséricorde — Expérience de l'amour de Dieu... »

Que voilà un langage abscons à souhait ! Langage d'un poète qui sait filer la métaphore ! Tout simplement admirable ! C'est beau comme du Péguy ou du Thomas d'Aquin!

Si, avec ça, vous ne devenez pas bon comme la romaine et n'entrez pas dans les ordres, c'est que vous êtes un irrécupérable mécréant à faire monter d'urgence au bûcher.



### Calendrier

- Jeudi 12 mai = Assemblée générale extraordinaire – Salle Jean Rostand à 20h 30.
- Samedi 18 juin = Congrès fédéral – Bourse du Travail à Trélazé à 15h.
- Lundi 22 août > vendredi 26 août – Congrès national – Bourg-les-Valence 07.
- Mardi 20 septembre – Journée internationale des Libres penseurs.
- Fin octobre – Conférence à Saumur : Islam et laïcité.
- 22 octobre – Conférence sur l'Abbé Grégoire – La Maraîchère à Trélazé.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Site LP Saumur : "lalibrepensee.com". A consulter régulièrement et à indiquer à nos interlocuteurs.

- Comment adhérer à la Libre Pensée ?

### Bulletin d'adhésion

- Nom :
- Prénom :
- Adresse : Rue :  
Code postal :  
Ville :

A renvoyer à : G Douspis - 3, rue de la Motte – 49730 Varennes sur Loire